

DAJM

Marché d'assurances responsabilité et tous risques expositions

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**
27 septembre 2021 à 12h00

PUBLIÉ LE
2 AOÛT 2021

Procédure:
Procédure formalisée

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LE HAVRE SEINE METROPOLE
LE HAVRE SEINE METROPOLE
HOTEL DE LA COMMUNAUTE
19 RUE GEORGES BRAQUE
76085 LE HAVRE

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administra

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Marché d'assurances responsabilité et tous risques expositions

Référence 21FS-MUTCV-0909-P

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRD22

Lieu principal de prestation Hôtel de la communauté Le Havre Seine Métropole
76085 LE HAVRE CEDEX

DESCRIPTION La présente consultation est lancée sous forme d'appel d'offres ouvert
2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Les contrats sont souscrits pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2022 ;
annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance.

Code CPV principal 66516000 - Services d'assurance responsabilité civile

Code CPV complémentaire 66515000 - Services d'assurance dommages ou pertes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés pu

Forme Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots: 2 max

Lots Libellé Estimé € HT CPV

N° 1 Responsabilité et risques annexes

Description : Responsabilité et risques annexes

Durée du marché : 60 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Non 66516000

N° 2 Tous risques expositions

Description : Tous risques expositions

Durée du marché : 60 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Non 66515000

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'industrie, au commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

-

- DC 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/fo2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- DC 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/fo2019.doc)

2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concerné par le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- La liste de références significatives, notamment dans le domaine des acheteurs publics, des dernières années.
- Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires (attestation ORIAS ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans la France).
- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance économique de son activité.
- Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'assurance et de caution financière des intermédiaires d'assurances.

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont indiqués dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents •Règlement de consultation
•Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le 27/09/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 28/09/21 à 14h00

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

- Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur le site <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation

La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans le dossier de consultation.

- L'attention des candidats doit être également attirée sur le fait que :

L'entreprise d'assurance peut se présenter seule ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance. L'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie et complète le formulaire de l'assureur (cocher la case "Le candidat se présente seul"). L'intermédiaire indique que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même.

* L'entreprise d'assurance peut se présenter en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Dans ce cas, un DC1 est complété pour compte commun par le mandataire du groupement, et doit être fournis par chaque membre du groupement.

* Un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires dans le cadre de la passation (cette règle s'applique pour chaque lot considéré isolément),

* Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter un mandat de la compagnie à joindre à sa candidature.

- Il n'y a pas de prestation supplémentaire éventuelle pour le lot 2.

Pour le lot 1 : les garanties « Responsabilité atteintes à l'environnement » et « protection des personnes » définies à l'acte d'engagement et aux conditions particulières, sont des prestations obligatoires. Lors de l'ouverture des plis l'acheteur se réserve le droit de retenir ou de ne pas retenir les offres d'assurances susmentionnées.

Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre principale et des offres supplémentaires éventuelles.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une réponse incomplète constitue une offre non retenue. Toutefois et conformément à l'article R.2144-2 du code de la commande publique, les candidats dont le dossier de candidature incomplet pourront être invités à compléter leur dossier dans un délai de 10 jours. - Le paiement s'effectuera par virement administratif et selon les dispositions spécifiques relatives aux assurances et prévues au cahier des clauses particulières.

Avance :

En application de l'article R. 2191-3 du code de la commande publique, une avance sur le marché est supérieure à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 120 jours. Le candidat devra indiquer à l'acte d'engagement s'il renonce ou accepte de percevoir l'avance. Il est formellement convenu que le paiement d'avance des primes d'assurance prévues au cahier des clauses particulières n'est pas considéré comme étant une avance.

Le financement du présent marché sera effectué sur le budget de fonctionnement de la Métropole du Havre Seine Métropole. - Compte tenu de l'impossibilité de faire figurer certaines mentions dans l'AAPC, nous vous prions de joindre à votre dossier de consultation complet et appelons votre attention particulière sur les articles 10 et 11 des DISPOSITIONS RELATIVES A LA LIBRE CONCURRENCE; 6-1(documents à produire et à valider); 6-2(jugement des offres); Annexe : clause de dématérialisation.

Marché périodique : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00 - Fax : 02 35 58 35 03

Courriel

Envoi le 02/08/21 à la publication